

## ***Procès-verbal de la 23 assemblée générale ordinaire 2017***

**Date :** le 26 avril 2017, de 17h30 à 18h30  
**Lieu :** Schweizerische Multiple Sklerose Gesellschaft, Zürich

---

Le président, Odilo Noti, salue les membres présents et les invités et ouvre la 23<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire. Titulaires du droit de vote présents : 29 (majorité absolue : 15)

### **1. Election des scrutateurs**

Sont proposés et désignés à l'unanimité comme scrutateurs Christoph Meyer.

### **2. Approbation de l'ordre du jour pour l'assemblée générale de ce jour**

L'ordre du jour est approuvé en la forme.

### **3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2016**

Le procès-verbal du 25 avril 2016, qui a été adressé par courrier à tous les membres, est approuvé à l'unanimité et avec remerciements.

### **4. Approbation du rapport annuel 2016**

Le rapport annuel 2016 qui a été adressé par courrier à tous les membres est approuvé à l'unanimité.

### **5. Approbation des comptes annuels 2016 et du rapport de l'organe de contrôle**

La révision du bilan et du compte d'exploitation a été assurée par PriceWaterhouseCoopers, St-Gall. Suite à leur examen, les réviseurs recommandent d'accepter les comptes annuels. Les présents comptes annuels 2016 sont approuvés à l'unanimité et le rapport de l'organe de contrôle est consulté et approuvé.

### **6. Décharge au comité**

Décharge est accordée à l'unanimité au comité et au secrétariat.

## 7. Election du comité

L'organe de révision PricewaterhouseCoopers se présente et est réélu à l'unanimité.

## 8. Fixation des cotisations de membre

Les cotisations des membres proposées par le comité et dont le montant correspond à celui de l'année dernière sont approuvées à l'unanimité. Elles s'élèvent à

- CHF 290,- par an pour les membres actifs non inscrits au registre professionnel
- CHF 540,- par an pour les membres inscrits au registre professionnel (plus CHF 150,- de cotisation d'inscription)
- Rabais pour retraité(e)s qui doivent payer également que de CHF 150.- par an – EN REQUÊTE.
- CHF 290,- pour les membres passifs (personnes physiques, CHF 800,- pour les membres passifs (personnes morales)
- Rabais pour organisations qui emploient quatre ou plus membres: On doit payer seulement CHF 150.- par an – a partir du quatrième membre

## 9. Informations d'actualité du comité et du secrétariat

- Le président Odilo Noti informe sur la stratégie adoptée par le comité pour Swissfundraising dans les années à venir, jusqu'en 2020. Cette stratégie reprend celle de 2014 à 2017 et développe de nombreuses mesures prises pendant cette période. Concrètement, la stratégie poursuit les objectifs suivants: renforcer le poids politique et la capacité d'agir; former des communautés et les enthousiasmer; fortifier la classe socioprofessionnelle; maintenir et renforcer la durabilité des collectes de fonds.
- Le directeur mentionne l'ouverture du SwissFundraisingDay 2017 et d'autres activités, et encourage les membres à participer au community building avec des inputs et des propositions.

## 10. Divers

- Le président Odilo Noti informe que Danielle Harbaugh a présenté sa démission du poste de membre du comité il y a peu seulement. Le comité va selon toute vraisemblance coopter une personne pour lui succéder, et la présenter officiellement à l'élection l'année prochaine.
- Ruth Wagner, membre du comité, a répondu à une question posée par Adrian Wismann concernant la nouvelle loi sur la protection des données en affirmant que Swissfundraising avait pris une position critique dans la consultation et observera d'un œil critique l'évolution future. Selon le déroulement, d'autres mesures – y compris d'entente avec l'association du marketing de dialogue – seront prises

Après les points statutaires de l'ordre du jour, Regula Muralt, membre de la direction de la Société suisse de la sclérose en plaques, souhaite la bienvenue aux hôtes. En outre, elle présente les activités et événements de l'organisation.

Zurich, le 26 avril 2017 :

Pour le procès-verbal :



Odilo Noti, président  
verbal



Roger Tinner, directeur / rédacteur du procès-  
verbal